

Quel **AVENIR** pour le secteur de **LA BOUILLIE ?**



Consultation publique
du 1^{er} au 21 février 2021

Le site de la Bouillie

La Bouillie est un secteur situé en rive sud de Blois sur les communes de Blois, Vineuil et Saint-Gervais-la-Forêt. Il constitue un déversoir historique de la Loire destiné à préserver la ville des inondations. Ce secteur peut aussi se retrouver envahi par les eaux du Cosson en crue (inondations de juin 2016).

Au fil du temps, la mémoire du risque d'inondations s'estompant, des constructions et équipements y ont pourtant été édifiés, représentant un danger à la fois pour leurs habitants, mais également pour ceux situés dans la ville endiguée, les levées s'en trouvant fragilisées.

C'est pourquoi, devant cet enjeu de sécurité civile, Agglopolys, la Communauté d'agglomération de Blois, s'est engagée en 2004 dans une vaste opération de désurbanisation de ce secteur (avec notamment la mise en place d'une ZAD – zone d'aménagement différé – lui permettant d'acquérir prioritairement les biens en vente), dans le but de redonner au déversoir sa fonction première. Cette opération de désurbanisation touche aujourd'hui à sa fin – avec 132 bâtiments acquis sur 143, dont 128 ont été démolis.

Le projet d'aménagement

Agglopolys engage aujourd'hui une réflexion sur l'aménagement et la mise en valeur de ce site « nu » de 350 ha en entrée de ville et d'agglomération (incluant plus largement un axe Loire-Vacquerie-Forêt de Russy), auquel il s'agit de redonner de la lisibilité et de la cohérence afin que l'ensemble des habitants de l'agglomération se l'approprient. L'objectif poursuivi est de faire de ce site un lieu identitaire et exemplaire qui tire parti de ses atouts naturels et rappelle l'histoire du site en lien avec le fleuve royal et la mémoire de l'eau.

Les grands principes d'aménagement retenus :

- la préservation et la mise en valeur des espaces naturels (prairies, boisements, zones humides ...);
- un traitement paysager du site pour y réduire l'impact routier (accompagnement végétalisé des voiries, du parc des expositions ...);
- la création de circuits de promenades pédestres et cyclables;
- la mise en place d'espaces de loisirs récréatifs, culturels et pédagogiques;
- le développement d'activités agricoles (pâturage, maraîchage, etc.).

Les contraintes :

Les aménagements susceptibles d'être réalisés sur ce site doivent, toutefois, composer avec un certain nombre de contraintes.

En premier lieu, ces aménagements doivent être compatibles avec la vocation première de ces espaces, à savoir l'évacuation des crues de la Loire et du Cosson. Sur ce point, le Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) interdit, dans les espaces situés dans le déversoir et en aval de celui-ci, toute construction ou plantation d'arbres. L'implantation d'installations démontables est, néanmoins, autorisée, de même que les haies et autres végétations basses.

Par ailleurs, il n'est pas envisagé, à ce jour, de déplacer les équipements existants sur le site, tels que l'aire de grand passage des gens du voyage, le parc des expositions ou encore l'aire de camping-cars.

Ce sont ces propositions d'aménagement qui vous sont soumises aujourd'hui et sur lesquelles Agglopolys souhaite recueillir votre avis.

La consultation en ligne

Une étude menée par le bureau CHOREME a formulé plusieurs hypothèses d'aménagements par sous-secteur, ayant vocation à être débattues et enrichies par les acteurs du territoire mais aussi l'ensemble de la population, dans le cadre d'une grande consultation du 1^{er} au 21 février 2021.

Cette consultation a ainsi vocation à constituer un outil d'aide à la décision pour les élus communautaires. Ce sont ces propositions d'aménagement qui vous sont soumises aujourd'hui et sur lesquelles Agglopolys souhaite recueillir votre avis.

1^{ère} partie

Questions générales, pour mieux vous connaître ainsi que les grandes attentes sur le secteur

Votre profil

Vous êtes :

- Une femme Un homme

Vous avez :

- Moins de 25 ans De 26 à 49 ans De 50 à 64 ans De 65 à 79 ans 80 ans et plus

Vous êtes :

- En études En activité Sans emploi A la retraite
 Autre :

Nombre de personnes composant votre foyer :

- adulte(s) enfant(s)

Vous habitez :

- Blois Centre Blois Est Blois Nord Blois Ouest Blois Sud
 Toutes les autres communes... Hors agglomération

Quelle est votre fréquentation de ce site ?

En période normale (c'est-à-dire hors période de confinement/ couvre-feu liée à la crise sanitaire), vous pourriez dire que vous fréquentez ce site :

• En véhicule motorisé individuel (auto, moto...) :

- Jamais ou très rarement Occasionnellement Fréquemment (plusieurs fois par mois)
 Quasi quotidiennement (plusieurs fois par semaine)

• A vélo :

- Jamais ou très rarement Occasionnellement Fréquemment (plusieurs fois par mois)
 Quasi quotidiennement (plusieurs fois par semaine)

• A pied :

- Jamais ou très rarement Occasionnellement Fréquemment (plusieurs fois par mois)
 Quasi quotidiennement (plusieurs fois par semaine)

• En transports en commun :

- Jamais ou très rarement Occasionnellement Fréquemment (plusieurs fois par mois)
 Quasi quotidiennement (plusieurs fois par semaine)

• Autre. Précisez :

- Jamais ou très rarement Occasionnellement Fréquemment (plusieurs fois par mois)
 Quasi quotidiennement (plusieurs fois par semaine)

Si vous fréquentez au moins occasionnellement ce site, précisez pour quel(s) usage(s) :

(Plusieurs choix possibles).

- J'habite à proximité Pour la promenade Dans le cadre d'une pratique sportive
 Pour les mobilités du quotidien (*trajets domicile/travail, domicile/établissement scolaire, trajets vers des activités/courses*)
 Autre :

Quelle perception avez-vous de ce site aujourd'hui ? (3 choix maximum possible) :

- Méconnu Routier Sauvage Beau Laid
 Sans Intérêt Dangereux Vide Autre :

Vos attentes sur les aménagements futurs

De manière générale, quels aménagements ou usages souhaiteriez-vous voir développés sur ce site, par ordre de priorité ? (3 choix maximum par dimension. Numéroté de 1 à 3 : du plus important, pour vous, au moins important)

Dimension écologique

- Conserver des espaces laissant la nature se développer librement
- Traitement paysager du site
- Espaces dédiés à l'observation de la nature (observatoires...)
- Autre(s) proposition(s) :

• Dimension agricole

- Jardins partagés/familiaux
- Verger collectif
- Développement du pâturage
- Développement du maraîchage
- Développement de la céréaliculture
- Autre(s) proposition(s) :

• Dimension récréative et sportive

- Itinéraires de promenade piétons/vélos
- Espaces de pause/détente (bancs, aires de pique-nique...)
- Aires de jeux pour enfants
- Lieu de restauration (ex. : food-truck)
- Guinguette
- Offre sportive (installations légères de type parcours sportif, etc.)
- Pêche
- Autre(s) proposition(s) :

• Dimension pédagogique et culturelle

- Installations à vocation pédagogique (ex. : panneaux d'information, jardin pédagogique) sur le fleuve, le risque inondation, la faune, la flore...
- Animations culturelles (ex. : spectacles en plein air)
- Restauration des éléments de patrimoine (Ponts-Chartrains, Ponts Saint-Michel, ancien axe du tramway, ...)
- Autre(s) proposition(s) :

• Dimension mobilités

- Pistes cyclables pour les déplacements du quotidien
- Parc-relais (espace de stationnement pour automobilistes pour accéder au centre-ville en transports en commun)
- Autre(s) proposition(s) :

Quel nom pour ce site ?

Pensez-vous opportun de conserver le nom historique de la « Bouillie » pour désigner ce futur lieu ?

Origine du nom de la Bouillie

Historiquement, le nom de la Bouillie était celui d'une ferme située en bord de Loire, juste en amont du déversoir. On en retrouve une trace dans les archives dès 1584. Ses bâtiments ont été détruits lors de la création du pont Charles de Gaulle et de la voie rapide. Le mot « Bouillie », quant à lui, proviendrait d'un mot régional « bouille », signifiant borbier, marais.

Aujourd'hui, il est utilisé plus largement pour désigner à la fois le déversoir et l'ensemble des espaces situés, dans la continuité de celui-ci, entre les levées et le Cosson.

Je suis favorable à un changement de nom :

- Oui Non Ne se prononce pas

Si vous êtes favorable à un changement de nom, avez-vous des propositions à formuler ?

.....
.....
.....

Commentaires libres

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Souhaitez-vous être associé(e) de manière plus approfondie à la réflexion menée autour de l'aménagement de ce site ?

Un panel d'usagers devrait être prochainement constitué pour participer de manière plus approfondie à la réflexion menée autour de l'aménagement de ce site. Si vous souhaitez être associé(e) à cette démarche, laissez-nous vos coordonnées.

Nom :

Prénom :

Commune :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone (facultatif) :

2^e partie
Approche géographique du site par sous-secteurs,
avec des questions plus fines

Le déversoir (cf. carte du secteur en pièce jointe, page 1)

Quels aménagements souhaiteriez-vous prioriser pour ce secteur ?

(3 choix maximum. Numéroté de 1 à 3 : du plus important, pour vous, au moins important)

- Conserver des espaces laissant la nature se développer librement
- Renforcer et créer une diversité de milieux écologiques (plans d'eau alimentés naturellement par la nappe et les eaux de pluie, zones humides, prairies, ...)
- Aménager des itinéraires de promenade piétons/vélos
- Implanter des bancs, des aires de pique-nique
- Installer des supports d'information pédagogique sur le fleuve, le risque inondation, la faune, la flore...
- Mettre en place un parcours sportif
- Autre(s) proposition(s) :

Les levées (cf. carte du secteur en pièce jointe, page 2)

Quels aménagements souhaiteriez-vous prioriser pour ce secteur ?

(3 choix maximum. Numéroté de 1 à 3 : du plus important, pour vous, au moins important)

- Créer une circulation partagée piétons/vélos sur les levées
- Créer une circulation réservée aux piétons sur les levées et des pistes cyclables en pied de levées
- Implanter des bancs
- Installer des panneaux d'information pédagogique
- Autre(s) proposition(s) :

Le Glacis (cf. carte du secteur en pièce jointe, page 3)

Quelle hypothèse d'aménagement privilégieriez-vous sur ce secteur parmi les deux suivantes ?

- Réaliser un espace naturel ouvert à la promenade uniquement
- Créer un parc ouvert à la promenade complété par une offre récréative et/ou pédagogique, culturelle, de restauration

Dans le second cas, quels aménagements souhaiteriez-vous prioriser ?

(3 choix maximum. Numéroté de 1 à 3 : du plus important pour vous au moins important)

- Aire de jeux pour enfants
- Installations à vocation pédagogique (ex. : panneaux d'information, jardin pédagogique)
- Espace dédié à l'organisation d'animations culturelles (ex. : placette, amphithéâtre de verdure)
- Guinguette
- Espace de restauration/food-truck
- Jardins familiaux ou partagés (parcelles cultivées en commun)
- Espace de détente (bancs, tables de pique-nique ...)
- Offre sportive type parcours sportif
- Skatepark
- Boulodrome
- Autre(s) proposition(s) :

Le parc des expositions (cf. carte du secteur en pièce jointe, page 4)

Quels aménagements sont susceptibles, selon vous, de rendre le parc des expositions plus attractif, tout en y conservant les usages actuels (fête foraine/cirques/concerts, aire de camping-cars, parking-relais) ?

(3 choix maximum à hiérarchiser. Numéroté de 1 à 3 : du plus important pour vous au moins important)

- Un traitement paysager des pourtours (y compris l'aire de camping-cars)
- La diminution de la partie minérale centrale
- L'aménagement de ce site pour en faire un lieu de croisement de tous les itinéraires de promenade
- Le renforcement de l'offre de stationnement
- Autre(s) proposition(s) :

L'axe Wilson (cf. carte du secteur en pièce jointe, page 5)

Quels aménagements souhaiteriez-vous prioriser pour ce secteur ?

(3 choix maximum. Numéroté de 1 à 3 : du plus important, pour vous, au moins important)

- Le traitement paysager de cet axe
- L'aménagement de cheminements piétons sécurisés le long de la route
- La création d'une piste cyclable (à double sens) en revêtement naturel, séparée de la route
- La sécurisation de la piste cyclable existante le long de la route
- La création d'une traversée sécurisée du pont du Cosson pour les piétons/vélos
- Autre(s) proposition(s) :

S'agissant de l'éclairage, que privilégieriez-vous sur cet axe ? (au choix)

- Le maintien d'un éclairage public pour des raisons sécuritaires
- L'absence d'éclairage public pour des raisons environnementales (pollution lumineuse)

Les Ponts-Chartrains (cf. carte du secteur en pièce jointe, page 6)

Quels aménagements souhaiteriez-vous prioriser pour ce secteur ?

(3 choix maximum. Numéroté de 1 à 3 : du plus important, pour vous, au moins important)

- Conserver des espaces laissant la nature se développer librement
- Aménager des itinéraires de promenade reliant Blois, Vineuil et Saint-Gervais-la-Forêt
- Installer des panneaux d'information pédagogique
- Implanter des bancs et des tables de pique-nique
- Aménager des espaces dédiés à l'observation de la nature (observatoires, ...)
- Restaurer le patrimoine historique des Ponts-Chartrains
- Mettre en place un parcours sportif
- Autre(s) proposition(s) :

L'axe du tramway (cf. carte du secteur en pièce jointe, page 7)

Quels aménagements souhaiteriez-vous prioriser pour ce secteur ?

(3 choix maximum. Numéroté de 1 à 3 : du plus important, pour vous, au moins important)

- Conserver des espaces laissant la nature se développer librement
- Aménager des itinéraires de promenade reliant Blois et Saint-Gervais-la-Forêt
- Favoriser l'exploitation agricole des secteurs Fouleraie et Cosson (pâturage, prairies de fauche)
- Mettre en place des jardins familiaux ou partagés (parcelles exploitées en commun)
- Installer des panneaux d'information pédagogique
- Implanter des bancs et des tables de pique-nique
- Aménager des espaces dédiés à l'observation de la nature (observatoires, ...)
- Restaurer l'ancien axe de tramway
- Mettre en place un parcours sportif
- Autre(s) proposition(s) :

Les berges du Cosson (cf. carte du secteur en pièce jointe, page 8)

Quels aménagements souhaiteriez-vous prioriser pour ce secteur ?

(3 choix maximum. Numéroté de 1 à 3 : du plus important, pour vous, au moins important)

- Aménager des itinéraires de promenade piétonne longeant le Cosson
- Implanter des bancs et des aires de pique-nique
- Installer des panneaux d'information pédagogique
- Aménager des espaces dédiés à l'observation de la nature (observatoires, ...)
- Aménager des espaces dédiés à la pêche
- Mettre en place un parcours sportif
- Autre(s) proposition(s) :

Vladivostok (cf. carte du secteur en pièce jointe, page 9)

Quels aménagements souhaiteriez-vous prioriser pour ce secteur ?

(3 choix maximum. Numéroté de 1 à 3 : du plus important, pour vous, au moins important)

- Mettre en place un cheminement piétons/vélos sécurisé reliant les mares
- Restaurer les mares
- Implanter des bancs et des tables de pique-nique
- Installer des panneaux d'information pédagogique
- Mettre en place un parcours sportif
- Mettre en valeur le patrimoine historique des Ponts Saint-Michel
- Autre(s) proposition(s) :

L'axe Loire-Vacquerie (cf. carte du secteur en pièce jointe, page 10)

Quels aménagements souhaiteriez-vous prioriser pour ce secteur ?

(3 choix maximum. Numéroté de 1 à 3 : du plus important, pour vous, au moins important)

- Réaliser un itinéraire de promenade piétons/vélos reliant la Loire à la forêt de Russy en passant par la Vacquerie
- Développer le maraîchage pour renforcer l'offre de production locale
- Aménager un verger collectif
- Mettre en place des jardins familiaux ou partagés (parcelles cultivées en commun)
- Aménager un espace naturel (prairies, plantations)
- Implanter des bancs et des tables de pique-nique
- Créer une mare
- Installer des panneaux d'information pédagogique
- Créer une aire de jeux pour enfants
- Réaliser des aménagements sportifs
- Autre(s) proposition(s) :

Nous vous remercions d'avoir participé à cette consultation !

Nous vous demandons de bien vouloir nous retourner ce questionnaire complété :

- soit par courrier à l'adresse suivante :

Direction de l'urbanisme et de l'Habitat d'Agglopolys
- Consultation Bouillie -
34, rue de la Villette - 41000 BLOIS

- soit en le déposant à votre mairie